



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE NORMANDIE**

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE DU CALVADOS

David Morisset
architecte des bâtiments de France
Catherine Montagne, gestion administrative
02 31 15 61 04
udap.calvados@culture.gouv.fr

Caen, le 15 septembre 2021



L'architecte des bâtiments de France
à
Monsieur le maire
Hôtel de ville – place Bruno Coquatrix
14390 CABOURG

**OBJET : CABOURG, modification n°4
Vos réf. : Bertrand Bres, Denis Labigne**

Vus avez engagé la 5ème modification de son PLU afin de pouvoir réaliser un nouveau projet d'urbanisation sur le secteur « Cabourg Village » couvrant en partie des zones humides.

La zone concernée se situe en dehors du site patrimonial remarquable, hors abords de monument historique, hors site. La visibilité depuis les secteurs protégés sera a priori très limitée.

C'est pourquoi je n'ai pas de remarquable particulière à émettre au vu des éléments transmis.

L'architecte des bâtiments de France

David MORISSET